

Commune de Mane

Compte rendu du Conseil Municipal du 12 Mars 2015

Maire le 16/3/15 a
16450

I – Ilot de la Bourgade :

A l'unanimité, le Conseil Municipal dresse un bilan positif de la consultation publique qui a eu lieu le 18 Février 2015.

Un public nombreux a participé aux échanges et aux ateliers.

Le Conseil Municipal décide de poursuivre cette opération et autorise Monsieur Le Maire à déposer le dossier de calibrage THIRORI pour solliciter les financements de l'Etat.

II – Maison ALICOT :

L'Assemblée confirme sa décision d'acquérir cet immeuble pour le prix de 80 000 E et s'engage envers la Fondation pour la prise en charge des frais de relogement à compter du 1^{er} Janvier 2015.

A l'unanimité désigne Monsieur Olivier CADART pour assurer la maîtrise d'œuvre de l'opération.

III – Immeuble LAUGIER :

À l'unanimité autorise Monsieur Le Maire à signer le contrat de maîtrise d'œuvre avec Monsieur Eric DAGUILLON.

IV – Immeuble BIZOT :

Le Conseil Municipal prend acte du résultat de la consultation et retient les entreprises les mieux disantes :

Lot	Désignation	Entreprises	Montant HT
1	Gros Œuvre	BERLENGUE	57 065.20 €
2	Cloisons	Gpt OPIA	19 789.18 €
3	Menuiseries	MC Menuiseries	8 977.54 €
4	Electricité	LATIL	8 297.00 €
5	Plomberie	ROUSSELET	12 029.50 €

Séance close à 21 heures 30

Mane, le 13 Mars 2015

Le Maire de MANE,



Jacques DEPIEDS.